



# 9 rue Emile DESCHAMPS 18000 BOURGES

Tel: 02 48 23 16 30

ecolesaintdominiquedebourges@esbc.fr

Bourges, le 6 juillet 2023

Chers parents,

Les vacances approchent et vos enfants vont pouvoir se reposer, voici le courrier de rentrée vous permettant de vous organiser.

La rentrée est fixée le LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023 :

L'APEL vous convie à partir de 8h à un café d'accueil et vous informe que l'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 22 septembre à 20h.

# ORGANISATION DE LA RENTREE :

8h30 pour les élèves du CE2 au CM2 et 9h00 pour les élèves de CP et CE1.

9h30 pour les élèves de maternelle.

L'école sera ouverte à 7h30.

Attention, organisation particulière pour les élèves de PS à MS :

Pour assurer des conditions optimales, la rentrée des élèves, accompagnés de leurs parents, sera échelonnée selon les niveaux :

Pour les PS/MS : intégration des enfants sur deux jours

Les élèves de Moyenne Section viendront le lundi 4 septembre

Les élèves de Petite Section viendront le mardi 5 septembre

Dès le jeudi 7 septembre, tous les élèves de PS et MS reprendront normalement le chemin de l'école.

Les classes seront réparties comme suit :

- 1 Jardin D'Enfants Céline GIRAUDON

- 2 PS/MS Marie BOYER et Valérie MILLELIRI

- 1 MS/GS En attente de nomination - 1 GS Anne-Sophie CATARSI

- 2 CP Alexis FILLEUX et Macha CARTIER

- 3 CE1 Angéline JOULIN, Morgane MARTINS et Audrey CAILLAT

2 CE2 Solène JAOUANET et Julie BOURNY
 2 CM1 Fanny COIFFARD et Laura ROUSSEAU

- 2 CM2 Sabrina MACIA et Marie CASTELAIN / en attente de nomination

- 1 ULIS Xavier ALLEGRE

CLASSE EUROPEENNE SUR PAUSE MERIDIENNE : à 11h45 ou 12h30 tous les jours (la répartition peut légèrement varier en fonction des enfants inscrits)

Classes de CP/CE1

Classes de CE2/CM1

Classes de CM1/CM2

Les cours commenceront lundi 11 septembre pour les CP, CE1, CE2 et CM1 et le lundi 18 septembre pour les CM2

#### ACCES, ENTREES, SORTIES:

Pour des raisons de sécurité, <u>aucun accès aux bâtiments ne sera possible en dehors des</u> jours et plages horaires précisés; nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

Nous vous confirmons que l'école sera ouverte aux familles <u>tous les lundis matins jusqu'à</u> 8h30 et tous les vendredis soirs de 16h30 à 17h

Concernant le lundi matin, le respect des heures de début des cours <u>est indispensable</u> et nous vous remercions de bien vouloir avoir quitté l'école à la sonnerie, soit à 8h30.

En dehors des jours d'ouverture aux parents, les élèves sont déposés et confiés aux adultes de l'école aux portails de l'établissement ; seuls les élèves de maternelles pourront être accompagnés à l'entrée de la classe et récupérés dans l'enceinte de l'école tous les jours.

HORAIRES de CLASSE: Matin: 8h 30 - 11h 45

Après-midi: 13h 30- 16h 30

L'école ouvre à 7h30 et ferme à 18h30.

# L'école comprend deux porches :

- une entrée au 9, rue Emile DESCHAMPS à destination des élèves de la classe de GS de Madame CATARSI, les CE2, CM1 et CM2.
- une entrée au 32, rue des ARENES à destination des élèves de maternelle, CP, CE1.

  ATTENTION! A 11h45 seul le porche rue des Arènes est ouvert, ainsi qu'à 13h15.

Les enfants non récupérés à 12h15 sont emmenés au réfectoire.

Les familles ayant des enfants en maternelle et en primaire peuvent faire entrer leurs enfants rue des Arènes.

Il est demandé aux familles de NE PAS STATIONNER DANS LES COURS, zones de jeux des enfants mais d'emprunter les allées marquées au sol (lignes jaunes)

ETUDE ET GARDERIE: Elles sont possibles tous les jours de 17h à 18h30. (Dernière limite 18h30) Merci de respecter cet horaire.

Pour des raisons de sécurité il n'y a pas de libre accès à l'école. Les enfants peuvent donc être récupérés à partir de 17h30 (plus de sorties possibles entre 17h et 17h30); un personnel assure la gestion des flux d'élèves au portail bleu de la rue Emile DESCHAMPS

Vous pouvez conserver les factures de garderie de vos enfants de moins de 6 ans, pour votre déclaration d'impôts.

ATELIERS DU MERCREDI MATIN: Des ateliers périscolaires sont proposés sur le site de l'école St Étienne. Un forum des ateliers aura lieu le mercredi 6 septembre 2023, de 8h30 à 11h30, afin de pouvoir rencontrer les animateurs et inscrire vos enfants, si ce n'est déjà fait. Pour les élèves, les ateliers débuteront le mercredi 13 septembre 2023.

Si vous ne pouvez pas être présent le mardi 6 septembre pour inscrire vos enfants, merci de vous rapprocher de M. Etienne BOUCAUD par mail etienne.boucault@yahoo.fr

**RETARDS ET ABSENCES**: Les élèves doivent justifier tout retard et absence à leur enseignant et au secrétariat via Ecole Directe.

**Toute absence doit être signalée** <u>SANS DELAI</u>, le standard prend les appels téléphoniques à partir de 8h. Pour une absence prévue, les parents préviendront l'enseignant de la classe. En cas de maladie générant une éviction scolaire, un certificat médical doit être fourni.

**ASSURANCE SCOLAIRE**: Une assurance individuelle accident est proposée par la MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE. Le règlement est intégré à votre facture.

A la rentrée les familles n'adhérant pas à la mutuelle St Christophe <u>doivent fournir</u> <u>IMPERATIVEMENT une attestation de leur propre assurance</u> <u>sur Ecole Directe</u> avec les mentions : RESPONSABILITE CIVILE et INDIVIDUELLE ACCIDENT précisant L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024. A défaut, l'adhésion à la mutuelle St Christophe sera obligatoire et facturée.

**VETEMENTS**: Marquer les vêtements et objets personnels de vos enfants.

### RESTAURATION: JE ME PERMETS D'INSISTER SUR CE POINT:

Si vos enfants mangent toutes les semaines de manière régulière, il vaut mieux leur prendre un forfait. ATTENTION ; ce forfait doit comprendre des jours FIXES.

Si vos enfants bénéficiant d'un forfait veulent manger un autre jour, IL FAUT APPROVISIONNER LE COMPTE DE CANTINE A L'AVANCE en payant en ligne via le porte-monnaie RESTAURATION sur Ecole Directe.

Si vos enfants sont EXTERNES, IL FAUT APPROVISIONNER LE COMPTE A L'AVANCE POUR TOUT REPAS PRIS EN TARIF EXCEPTIONNEL. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à l'avance.

### TOUS LES PAIEMENTS S'EFFECTUENT EN LIGNE sur votre espace Ecole Directe

**REMBOURSEMENT**: Les absences à la cantine sont prises en compte après deux semaines consécutives et avec un certificat médical et donnent droit à un remboursement forfaitaire.

FOURNITURES SCOLAIRES: Les livres sont prêtés aux élèves. N'oubliez pas que vous en avez la responsabilité. Pour cela ils doivent être couverts. Si un livre est rendu en mauvais état, il vous sera facturé à la fin de l'année. Pour certaines classes des fichiers sont achetés par l'intermédiaire de l'école et apparaîtront sur votre facture annuelle.

J'ouvrirai l'école le 21 août.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de votre confiance.